



Paris, 8 mars 2017 - La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) déplore la baisse de 2,09% des tarifs des cliniques

MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) décidée par le gouvernement qui

faisant suite à trois années de baisse, va mettre en péril la survie de nombreux établissements de santé privés

aujourd'hui en grave difficulté.

Les baisses de tarifs et de prix de journée attendues pour les cliniques de soins de suite et de réadaptation (SSR) et psychiatriques devraient être respectivement de -2,3% et -2,4%.

La FHP dénonce une nouvelle fois une campagne tarifaire injuste avec à nouveau la reprise par le gouvernement

, à hauteur de 0,49% cette année, des avantages du CICE et des allègements de charges

du Pacte de responsabilité. Dans le même temps, le secteur hospitalier associatif est

lui autorisé à en bénéficier à travers le dispositif du CITS. Le gouvernement fait ainsi fi de

l'arrêt du Conseil d'Etat qui vient de

condamner cette discrimination.

La FHP engagera un recours contre cet abus de droit.

Les cliniques et hôpitaux privés sont les seules entreprises de France à ne pas bénéficier du CICE et du Pacte de responsabilité. Environ 30% des cliniques sont aujourd'hui en déficit.

« Cette baisse des tarifs s'ajoute aux 5% de baisses subies en 2014 et 2015. C'est un nouveau coup porté au secteur hospitalier privé, qui a pourtant consenti d'importants efforts ces dernières années et qui a démontré son efficacité sur le plan médico-économique », commente Lamine Gharbi, président de la FHP, qui regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés.

La FHP dénonce la poursuite de la politique du rabot, une politique à courte vue et qui pénalise les établissements les plus performants, tout en oubliant de se poser la question de la réorientation de notre système de santé vers un modèle plus efficient.

« Ce ne sont pas les acteurs hospitaliers eux-mêmes qui sont en cause ici mais bien les dysfonctionnements d'un système tout entier, en matière de pilotage national et d'allocation des ressources », souligne Lamine Gharbi.

Le président de la FHP ajoute : « Une politique qui tire de manière indifférenciée tout le monde vers le bas, en faisant ici et là des économies sans aucun sens sur le financement direct des prestations de soins, et sans se poser la question plus globale d'une transformation profonde d'un modèle aujourd'hui à bout de souffle, ne commet pas seulement une erreur de méthode mais bien une inversion des priorités : ce sont les réformes qui génèrent des économies et non les économies qui font une réforme » , conclut le président de la FHP.

Enfin, la FHP alerte les associations de patients sur les conséquences de cette politique délétère qui pèse sur la capacité des acteurs hospitaliers à mener à bien leurs missions de soins au service des Français.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- Près de 68% de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Plus d'un tiers des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques